

**28^{es} Semaines d'information sur la santé mentale
du 13 au 26 mars 2017**

SANTÉ MENTALE ET TRAVAIL

« Les problèmes de santé mentale sont devenus l'une des principales causes d'absentéisme au travail et de retraite anticipée. La récession économique actuelle et ses effets sur le marché du travail vont probablement aggraver les problèmes d'emploi et de qualité de la vie chez les personnes atteintes de troubles mentaux et leur famille.¹ » (OMS, 2010)

Le travail peut avoir des effets bénéfiques sur la santé mentale, en renforçant le sentiment d'inclusion sociale, de statut, d'identité et d'estime de soi. Cependant, les personnes vivant avec un trouble psychique travaillent - entre 55 et 70% selon les études - mais moins que les personnes sans trouble. Elles ont aussi deux à trois fois plus de risque de se trouver au chômage² (OCDE, 2012). De tels écarts représentent une perte majeure pour les personnes concernées, leurs familles, l'économie et la société. Il est nécessaire de trouver des solutions adaptées pour leur intégration et/ou leur maintien dans l'emploi.

De manière générale, la perte de travail et le chômage sont associés à un risque accru de troubles psychiques (stress, anxiété, dépression, addictions, etc.). Le burn-out dans le monde du travail va de pair avec l'augmentation des exigences de flexibilité, de mobilité et de responsabilités. Enfin, la pression de la performance s'exerce de plus en plus tôt chez les jeunes, et les difficultés d'accès à la formation et à l'emploi les rendent particulièrement vulnérables à la souffrance psychique.

Cette 28^e édition des SISM sera l'occasion d'échanger autour des pistes d'actions possibles pour favoriser le bien-être au travail, trouver des solutions aux obstacles à l'emploi des personnes souffrant de troubles psychiques, et promouvoir la santé mentale des jeunes.

Ces questions pourront être abordées lors des actions organisées pendant les 28es SISM :

- Comment promouvoir la santé mentale et le bien-être au travail ? Au cours des études et de la formation professionnelle ?
- Quels sont les bienfaits du travail : valeur sociale, valeur identitaire, reconnaissance de la société, estime de soi ? Et qu'en est-il pour les activités non rémunérées, comme le bénévolat ?
- Prévention des risques psycho-sociaux au travail : quel rôle pour les entreprises (CHSCT³ et RSE⁴) ? Pour les politiques publiques ? Pour les professionnels de santé ?
- Accès et maintien dans l'emploi lorsque l'on vit avec des troubles ou un handicap psychique : quelles solutions ? Quelles prestations ? Quels accompagnements ? Quelle place pour les médiateurs-pairs ?
- Stress, tensions, harcèlement, travail précaire, surmenage : quels outils de diagnostic et de suivi ? Quelles actions ?
- Burn-out, bore-out : nouvelles maladies psychiques ? Signes d'alerte ? Que faire ?
- Absence de travail, chômage, retraite : quels impacts sur santé mentale ?

Nous vous invitons à ouvrir le débat sur ces questions.

Mots-clefs : travail, emploi, prévention, promotion de la santé, santé mentale, santé physique, risques psychosociaux (RPS), burn-out, bore-out, entreprise, maladie professionnelle, épuisement professionnel, CHSCT, bénévolat, activité non salariée.

¹ *La santé mentale et le bien-être sur le lieu de travail – protection et intégration en période difficile* (2010) - OMS

² *Mal-être au travail ? Mythes et réalités sur la santé mentale et l'emploi* (2012) - OCDE

³ Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

⁴ Responsabilité sociale des entreprises

Les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) s'adressent au grand public. Chaque année, citoyens, associations, professionnels organisent des actions d'information et de réflexion dans toute la France.

Les Semaines d'information sur la santé mentale auront lieu du 13 au 26 mars 2017.

A partir du thème annuel fixé par le Collectif national des SISM, chacun peut prendre l'initiative d'organiser une action répondant aux objectifs des SISM.

LES CINQ OBJECTIFS DES SISM

1. **SENSIBILISER** le public aux questions de Santé mentale.
2. **INFORMER**, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la Santé mentale.
3. **RASSEMBLER** par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale.
4. **AIDER** au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale.
5. **FAIRE CONNAÎTRE** les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

COLLECTIF NATIONAL DES SISM

Association des établissements participant au service public de santé mentale (ADESM) • Association française de psychiatrie (AFP) • Fédération nationale des associations gestionnaires pour l'accompagnement des personnes handicapées psychiques (AGAPSY) • Association des maires de France (AMF) • Association nationale des maisons des adolescents (ANMDA) • Réseau documentaire en santé mentale (ASCODOCPSY) • Centre collaborateur de l'organisation mondiale de la santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS, Lille, France)/EPSM Lille-Métropole • Centre national audiovisuel en santé mentale (CNASM) • Ecole des parents et des éducateurs (EPE) • Association élus, santé publique et territoires (ESPT) • Fédération d'aide à la santé mentale Croix-Marine (FASM Croix-Marine) • Fédération française des psychologues et de psychologie (FFPP) • Fédération française de psychiatrie (FFP) • Fédération nationale des associations liées aux troubles du comportement alimentaire (FNA-TCA) • Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) • Fédération nationale des associations d'usagers de la psychiatrie (Fnapsy) • Mutualité française Ile-de-France • Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) • Société française de santé publique (SFSP) • Société médicale Balint • Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)

Partenaire media :  www.vivre93.com

Information, inscription et programme : www.semaines-sante-mentale.fr

Facebook : [@Sism_Officiel](https://www.facebook.com/SismOfficiel) Twitter : [@Sism_Officiel](https://twitter.com/Sism_Officiel)

Contacts

Collectif national des SISM : 01 45 65 77 24 - mail : sism.contact@gmail.com

